

COMITE DE QUARTIER « La Villette / Néquidé / Bois Noir » du 20 octobre 2020

Présents : Elus : Fabien Grillot, Alexandre Gennaro, Jean-Louis Lanfant, Jean-Yves Rouit, Saïd Serbi
Gilbert Madelon directeur des services techniques.
Les membres du Comité de Quartier inscrits sur la feuille de présence et 2 nouveaux inscrits

Objet	Précisions de la commune
<p>Introduction : Présentation de la charte Un(e) référent(e) de comité de quartier pourra être élu(e) lors du prochain comité</p>	
<p>Aménagements du quartier - présentation de l'aménagement de l'arrêt de Bus. Les travaux auront lieu en 2021 si les démarches foncières se déroulent bien</p> <p>Remarques : - Proposition de supprimer le marquage central à en direction de St Baldoph pour permettre un cheminement piéton en bord de route ?</p> <p>- Concernant le « shunt » rue de Montlevin, proposition de mettre plutôt un STOP ou sens unique</p> <p>- Problème de sécurité au carrefour Folatière</p> <p>- la route s'affaisse vers la parcelle i023</p>	<p>- A remonter à Grand Chambéry</p> <p>- sujet à débattre en comité de quartier</p> <p>- sujet à débattre en comité de quartier</p> <p>- A remonter à Grand Chambéry pour prise en compte dans les travaux.</p>
<p>Fin de la Collecte au sol Présentation des nouvelles organisations proposées par Grand Chambéry Une question concernant la difficulté de déplacement pour les personnes âgées.</p> <p>Des problèmes de propreté sont soulevés</p>	<p>Les habitants peuvent faire remonter leurs difficultés à l'agglomération avec copie à la commune.</p> <p>L'agglomération annonce le passage d'une déchetterie mobile mais la commune n'a pas encore tous les détails. La commune a pris un arrêté municipal sur abandon de déchets → L'abandon de déchets peut donc être soumis à PV.</p>

Divers

- A. Au niveau du carrefour en bas de la rue JJ Rousseau / RD201, un projet important est en cours avec Grand Chambéry et le département en relation avec le collège. Il est proposé d'éviter de faire montant bus et VL jusqu'au collège.
- B. La visibilité du passage piéton en remontant au collège va être renforcée par une résine.
- C. Au niveau du carrefour du Bois Noir : un « sans issue » a été posé ainsi que des panneaux « Bois Noir » pour éviter les véhicules qui s'égarer. Il est prévu un réaménagement du carrefour par l'agglomération.
- D. Projet Chateau : un projet de 35 logements a été refusé par la commune. Il n'y a pas d'autre projet concret pour le moment. L'accès à ce tènement est sensible et devra surement être aménagé en cas de nouvelle construction.
- E. Projet au sommet de la rue des Gotteland : 30 logements – le permis de construire est contesté par un tiers au tribunal – pas plus d'information pour l'instant au niveau de la commune.
- F. projet Lance : La commune a travaillé ce dossier avec la famille Lance. La densité a été fixée dans la partie la plus basse de l'OAP.
- G. En face du projet Lance, de l'autre côté de la route, projet d'aménagement de 6 logements.
- H. Remarque sur la rue Jean-jacques Rousseau qui est trop étroite.
- I. CIS : les travaux viennent de démarrer pour 30 logements dans la montée vers le collège.
- J. Une question sur la continuité du cheminement piéton de La Villette qui traverse la propriété du collège. Faut-il remettre en service l'ancien CR

A – La commune confirme cette idée à travailler

H - Ce point sera évoqué dans un Comité ultérieur

J – Sujet à évoquer lors d'un comité de quartier ultérieur.

<p>K. Où en est la fibre sur le quartier ?</p>	<p>K - Elle est en cours de déploiement. Mais la commune a peu d'information car les armoires desservant le quartier ont été posées sur la commune de Barberaz. informations sur le site reseaux.orange</p>
<p>L. présentation du plan du trottoir en cours de travaux entre Montlevin Nord et la Folatière.</p>	
<p>M. Le respect de la place de retournement de La Folatière pose des problèmes avec le stationnement local.</p>	<p>M – ce sujet sera évoqué avec la PM</p>
<p>N. – Quelles mesures concernant les divagations de chiens ?</p>	<p>N – La commune travaillera sur une information à rappeler localement.</p>

Prochain comité de quartier

Vous recevrez votre invitation par mail

Une information sera donnée sur page Facebook et sur le site internet de la mairie

Elu Délégué
au Comité de Quartier Vilette / Bois Noir / Néquidé
Fabien GRILLOT





Comité de quartier du 20/10/ 2020

Fin de collecte au sol des OM

LA RAVOIRE	
Secteur concerné	Rue Jean-Jacques Rousseau
Nombre de foyers	33 foyers
Modalités de collecte (avant le 30/09/20)	Collecte OM en bac en porte-à-porte Collecte CS en sacs jaunes en porte-à-porte
Evolution des modalités de collecte (à partir du 01/10/20)	Suppression de la collecte en porte-à-porte pour la collecte sélective. Les bacs OM restent collectés en porte-à-porte. → Orientation des usagers vers le point de regroupement existant rue Jean-Jacques Rousseau : ajout de 2 bacs CS 750 litres.
Aménagements / travaux	Pas de travaux
Remarques	→ Point de regroupement à l'étude commune de la Ravoire / Grand Chambéry. → Futurs constructions : <ul style="list-style-type: none">- Route des Gottelands- Avenue du Collège



-  Habitations concernées
-  Point de regroupement existant

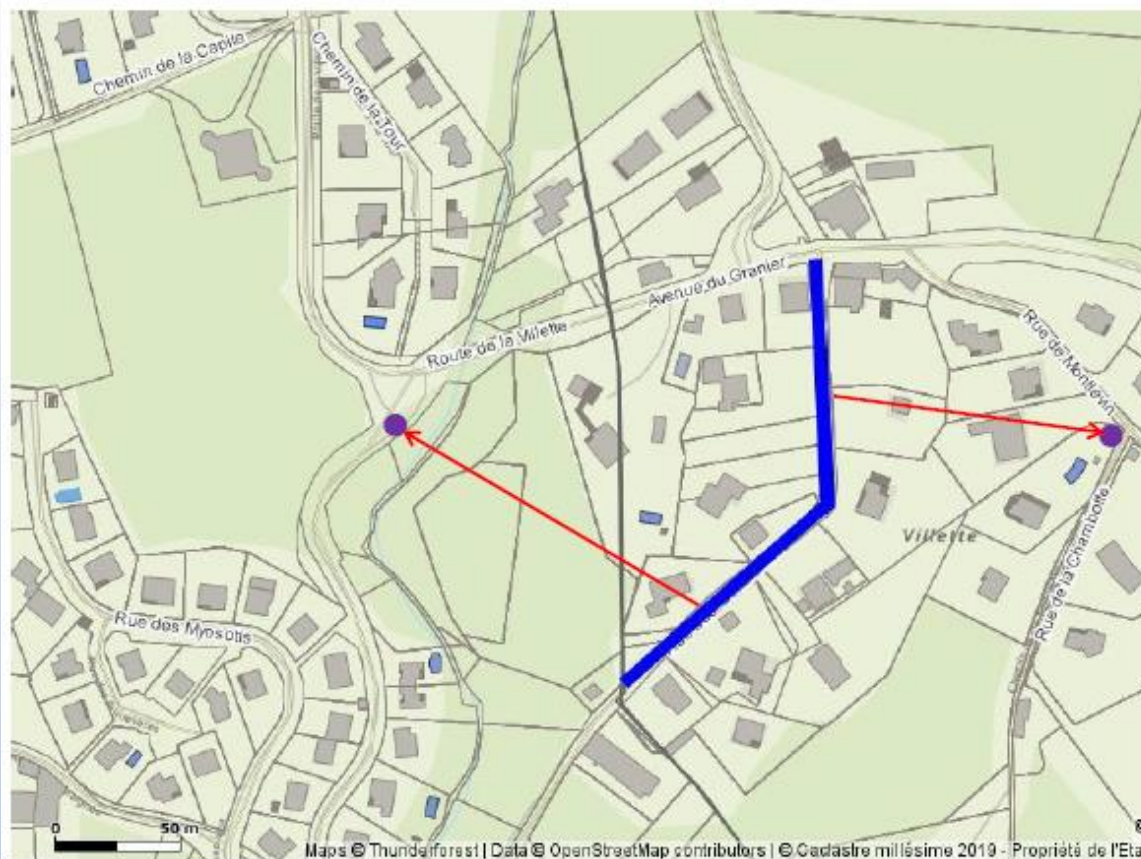
LA RAVOIRE

Secteur concerné	Route des Gottelands (partie 1)
Nombre de foyers	3 foyers
Modalités de collecte (avant le 30/09/20)	Collecte OM en bac en porte-à-porte Collecte CS en sacs jaunes en porte-à-porte
Evolution des modalités de collecte (à partir du 01/10/20)	Suppression de la collecte en porte-à-porte pour la collecte sélective. Les bacs OM restent collectés en porte-à-porte. Un bac OM 340 litres a été mis en place pour 2 habitations. → Mise en place d'un bac CS 340 litres pour les 3 habitations.
Aménagements / travaux	Pas de travaux
Remarques	



- Habitations concernées
- Point de regroupement existant

LA RAVOIRE	
Secteur concerné	Route des Gottelands (partie 2)
Nombre de foyers	17 foyers
Modalités de collecte (avant le 30/09/20)	Collecte OM en bac en porte-à-porte Collecte CS en sacs jaunes en porte-à-porte
Evolution des modalités de collecte (à partir du 01/10/20)	Suppression de la collecte en porte-à-porte. → Orientation des usagers vers le point de regroupement en bacs situés soit rue des Myosotis soit rue du Montlevin, pour les ordures ménagères et la collecte sélective. → Augmentation de la capacité des bacs OM et CS sur les deux points et rajout d'un OM 750 litres et d'un CS 750 litres rue des Myosotis.
Aménagements / travaux	Pas de travaux
Remarques	



- Habitations concernées
- Point de regroupement existant

LA RAVOIRE	
Secteur concerné	Rue de Montlevin
Nombre de foyers	12 foyers
Modalités de collecte (avant le 30/09/20)	Collecte OM en bac en porte-à-porte Collecte CS en sacs jaunes en porte-à-porte
Evolution des modalités de collecte (à partir du 01/10/20)	Suppression de la collecte en porte-à-porte. → Orientation des usagers vers le point de regroupement en bacs existant situés rue de Montlevin.
Aménagements / travaux	Pas de travaux
Remarques	

